

— 3 —

## COMMUNICATION DE LA LISTE DES DEPUTES

M. le président. En application de l'article L. O. 179 du code électoral, j'ai reçu de M. le ministre de l'intérieur et de M. le ministre des départements et territoires d'outre-mer la liste des 487 députés élus dans les départements de la métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les territoires d'outre-mer.

Acte est donné de ces communications.

En application de l'article 2 du règlement, la liste des députés est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 4 —

COMMUNICATION DE REQUETES  
RELATIVES A DES CONTESTATIONS ELECTORALES

M. le président. En application de l'article L. O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication des requêtes en contestations d'opérations électorales qui lui sont parvenues.

Conformément aux articles 2 et 3 du règlement, ces communications sont affichées. Elles seront publiées à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 5 —

## ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT D'AGE

M. le président. Mesdames, messieurs, le devoir d'un président d'âge, c'est d'abord de saluer les nouveaux députés qui entrent pour la première fois, ou rentrent de nouveau, à l'Assemblée nationale. C'est avec plaisir que je m'acquitte de ce premier devoir, mais c'est avec une profonde amertume que je m'acquitte aussi d'un deuxième devoir qui consiste à exprimer le regret que nous fait éprouver l'absence de ceux de nos collègues dont le mandat n'a pas été renouvelé par le suffrage universel.

Mesdames, messieurs, il était jadis d'usage que le président d'âge formulât quelques vœux. Quelle que fût la majorité, la nouvelle Assemblée les exauçait toujours. Je me permettrai d'en exprimer quelques-uns :

Premièrement, je vous demande qu'il ne soit plus question de la publicité de marques à l'O. R. T. F. (*Sourires et mouvements divers.*) Ce sera une consolation pour notre si aimable et si éloquent ancien collègue Roland Dumas qui était sur le point de gagner cette importante cause grâce aux irréfutables arguments qu'il avait fournis au nom de la majorité de la commission spéciale.

« Nous sommes », dites-vous, « des libéraux ». Si vous l'êtes vraiment, vous n'irez pas à l'encontre de la liberté de la presse et de la liberté d'opinion. (*Mouvements divers.*)

M. Marcel Bousseau. Et de la liberté du travail !

M. le président. Deuxièmement, je souhaite que soit sauvegardé le prestige de l'agrégation (*Sourires*), que son rôle soit élargi dans l'enseignement secondaire et porté très haut dans l'enseignement supérieur par l'application des justes mesures proposées par ses intelligents et vaillants défenseurs. Ce titre professoral est en effet considéré partout comme le plus valable et le plus brillant du monde, et il a été porté par la plupart de nos grands savants et par beaucoup de nos meilleurs écrivains. Le prestige de l'agrégation est un élément non négligeable du prestige de la France.

Troisièmement, il est temps d'accorder une amnistie pleine, entière, définitive... (*Applaudissements sur quelques bancs.*)

Plusieurs voix. C'est déjà fait !

M. le président. ... et qui porte non seulement sur l'ensemble des faits, mais aussi sur les conséquences très graves et insupportables des condamnations.

Quatrièmement, il est temps que soit accordée l'indemnisation des biens perdus et spoliés qu'une loi et un référendum ont octroyée aux rapatriés.

Cinquièmement, je demande le respect des droits et des avantages légalement accordés aux anciens combattants.

Votre président d'âge, qui siège ici depuis bientôt un demi-siècle, est en droit de vous présenter, en toute amabilité, quelques observations.

Lors de la dernière rentrée parlementaire, je vous ai annoncé que tout irait mal si le Parlement continuait à être empêché d'exercer son rôle de législateur. Il n'y a pas de République là où les trois pouvoirs ne s'exercent pas séparément et librement. C'est ce que le Gouvernement a un peu perdu de vue.

Ce qu'il a également oublié, c'est que lorsque, sous le régime démocratique, un député portait à la tribune les revendications d'une catégorie de citoyens, ceux-ci retiraient du fait que leurs doléances, même rejetées, avaient été exposées, discutées et soumises à un vote, une certaine satisfaction, un certain apaisement.

Comme il est habituel, sous l'actuel régime, que les revendications ne soient point discutées ou, si elles le sont, ne soient pas l'objet d'un vote, les déceptions, les colères rentrées, les mouvements d'indignation s'accumulent dans les cœurs et sont les éléments d'une éventuelle révolte qui risque d'éclater à la première occasion.

Examinons à cet égard la révolte des étudiants et celle des ouvriers.

Sans doute, ainsi qu'on l'a dit et répété, ce sont quelques graves erreurs du Gouvernement qui ont fait exploser la révolte des étudiants, comme la maladresse d'un soldat ferait inopinément éclater une bombe.

Mais quelles étaient donc les matières explosibles que quelques gestes maladroits ont suffi pour faire éclater ?

D'abord, un refoulement profond, devenu lancinant dans l'âme des jeunes, du désir passionné, qu'ils ont tous, de perspectives exaltantes, de leur propension aux mythes, aux grandes aventures. C'est ce que Péguy appelait le mysticisme des jeunes. C'est ce que voulait signifier Alain quand il disait dans son langage parfois si pittoresque : « Quiconque n'est pas anarchiste à vingt ans, n'a plus, à trente ans, assez d'énergie pour faire un bon chef d'équipe de terrassiers ». (*Rires sur divers bancs.*)

Parce qu'elle entre dans le monde avec des yeux neufs, une imagination féconde, une volonté de vivre et de réaliser, la jeunesse apporte obligatoirement avec elle une nouvelle façon de voir les événements, une remise en cause de la société. Chaque fois qu'une génération apparaît, il semble, a-t-on dit, « que la symphonie du monde doive attaquer un temps nouveau ».

Une frustration d'idéal, voilà ce dont souffrent les jeunes de la présente génération. Recherchant passionnément et instinctivement une aventure exaltante, une révolution, un monde nouveau à construire, ils n'ont trouvé d'ouverture sur rien.

Il n'en a pas été ainsi pour la plupart des générations précédentes. Développement de la République naissante, ferveur patriotique pour la récupération des provinces perdues, œuvre civilisatrice de la colonisation, relèvement national moral et politique de la France meurtrie par l'occupation, autant de buts vers lesquels a été successivement attirée la passion ardente des jeunes étudiants.

Un idéal, celui de la construction de l'Europe politiquement unie, s'offrait à elles au début de la V<sup>e</sup> République. Il s'était en effet implanté dans les âmes de la IV<sup>e</sup>. Il ne tarda malheureusement pas, sous la V<sup>e</sup>, à être arraché de beaucoup d'entre elles, comme d'autres principes démocratiques et humains, pour y faire place à un nationalisme qui, d'abord habilement camouflé sous des étiquettes trompeuses, apparut bientôt sous l'aspect d'un chauvinisme profond, destructeur du sublime espoir de voir s'épanouir, au sein d'une Europe politiquement unie, les grandes valeurs de la civilisation occidentale, c'est-à-dire de la civilisation humaine.

Alors qu'un Nietzsche avait paradoxalement, certes, mais franchement annoncé la fin des valeurs européennes et qu'il avait fait de l'acceptation de leur anéantissement la suprême cruauté de sa conscience malheureuse, le gouvernement français défendait par la parole ces valeurs et travaillait par ses actes à en empêcher le développement.

Restés quelques années plongés dans la sombre nostalgie de cet élan vers le progrès humain tout à coup interrompu, un nombre de plus en plus grand d'étudiants sentirent naître en leur âme une indignation qui devint un violent désir, un besoin de révolte, lorsqu'ils s'aperçurent que, d'un bout à l'autre de l'Europe, des manifestations de jeunes animés des mêmes sentiments qu'eux-mêmes étaient sévèrement réprimées.

La deuxième matière explosive qui menaçait d'éclater dans l'âme des étudiants, c'était la colère qui y couvait depuis quelques années contre les cinq réformes successives imposées à l'Université selon une méthode absolutiste, sans qu'ils aient été consultés, pas plus que ne l'ont été les professeurs et les familles, et sans qu'il ait été tenu le moindre compte des observations et des réserves présentées par les organismes officiels régulièrement saisis.

C'est en vain que les conseils d'enseignement et le Conseil supérieur ont démontré que c'était une très grave erreur d'orienter professionnellement les élèves dès la fin de la troisième.

C'est en vain qu'on a crié de tous côtés : « Attention ! sur cent élèves qui sont dirigés vers l'enseignement technique, il y en a une soixantaine qui sont jetés, faute de places, dans la rue ! ».

C'est en vain que les plus éminentes personnalités ont prouvé que c'était une folie de supprimer le « probatoire » qui constituait un premier barrage utile pour une sélection assez tôt opérée et un contrôle sérieux des disciplines les plus importantes.

C'est en vain que l'unanimité des enseignants cria casse-cou dès que fut connu le projet du néfaste baccalauréat unique, qui est un monstrueux fourre-tout et qui a supprimé cette magnifique classe de philosophie, objet de l'admiration du monde entier.

Ces réformes, ou plutôt ces déformations de l'enseignement secondaire, ont eu comme conséquence les déformations de l'enseignement supérieur. En saccageant l'enseignement secondaire, on a porté un coup terrible à l'enseignement supérieur.

C'est dans la multiplication des sections de la classe de seconde qu'il faut chercher l'origine des nombreuses branches du deuxième cycle littéraire de l'enseignement supérieur, dont la plupart, qui se sont énormément gonflées par suite de l'attrait d'une facilité apparente, se révèlent sans issue.

Le problème des débouchés est très grave pour les étudiants. Ils ont besoin d'avoir la certitude qu'au sortir de l'Université ils pourront vivre et faire vivre leur famille. L'une des premières préoccupations du Gouvernement doit être de faire en sorte qu'il n'y ait pas bientôt en France un immense chômage intellectuel.

Toutefois, les étudiants attendent de l'Université, en même temps que la promesse d'un gagne-pain, une formation humaine qui leur permette, en dehors de leurs préoccupations professionnelles, de s'initier aux progrès de la science, à l'évolution de la pensée philosophique et sociologique, et de comprendre et de goûter le trésor artistique et littéraire qui est le patrimoine de l'humanité. C'est bien cet appel à une culture largement humaine qui se manifeste dans l'opposition de tant de jeunes aux abus matérialistes de ce qu'ils appellent « la société de consommation ».

N'y a-t-il pas lieu pour beaucoup d'entre eux qui s'aperçoivent qu'ils n'auront rien à faire de la licence de psychologie, de la licence d'archéologie et d'autres aussi spéciales, de regretter amèrement la suppression de la solide classe de philosophie ? Elle les aurait conduits à une riche licence qui, dans sa puissante synthèse, aurait permis aux étudiants particulièrement doués pour les diverses branches littéraires d'y accéder, tout en facilitant aux autres, armés d'un diplôme de haute qualité, de trouver des places, soit dans l'enseignement, soit ailleurs.

Pour s'excuser des suites de ces erreurs et de beaucoup d'autres semblables, on n'a à la bouche, qu'un mot : le nombre. Mais il y a proportionnellement plus d'étudiants dans la plupart des grandes nations et il n'en est aucune qui s'en plaigne. Pourquoi ? Parce qu'elles ont fait le nécessaire pour les accueillir, tandis que nous, nous ne l'avons pas fait. Inouïe a été l'imprévoyance du gouvernement durant ces dernières années. Qu'aurait-il fait, s'il avait été capable de larges vues, le jour où il a envisagé l'entrée à onze ans de tous les enfants de France dans les classes de sixième ou dans les classes de conversion ? Il aurait réfléchi à l'avenir. Il se serait dit : « Il me faudra tant de lycées, de C. E. S., de C. E. G., de C. E. T. et tant de maîtres, telle et telle année jusqu'à la classe terminale, et tant d'établissements ensuite, et tant d'enseignants, pour recevoir toute cette foule d'enfants devenus des étudiants ».

C'est seulement lorsqu'il aurait été sûr qu'avec l'emploi des méthodes modernes et la prévision des crédits nécessaires il aurait, en temps voulu, les bâtiments indispensables et qu'en revalorisant la fonction enseignante il aurait le nombre de maîtres nécessaires, ce n'est qu'alors qu'il aurait dû prendre son décret. De la sorte, il aurait épargné à l'élan de l'ensemble de la jeunesse française, lancée vers l'épanouissement de son potentiel intellectuel, une longue série d'obstacles qui l'ont en grande partie brisé. En tout cas, je suis absolument hostile au *numerus clausus*, à la limitation, par voie de pure autorité, du nombre des étudiants. Cette mesure serait antidémocratique parce qu'elle serait beaucoup plus favorable aux fils des patrons qu'aux fils des ouvriers et des paysans.

Au désarroi où il a jeté l'éducation nationale, comment le Gouvernement veut-il mettre fin ? On a parlé d'une réunion des délégués des enseignants, des étudiants et des familles.

Qu'y demanderont, ou plutôt qu'y exigeront les étudiants ? Qu'on ne les considère plus comme des robots, mais comme des hommes. Ils constituent la substance des universités. Ils doivent contribuer à leur organisation et à leur fonctionnement. Ils veulent être représentés dans les conseils des universités, des facultés, des instituts. Ils veulent participer à l'établissement des programmes et des études et des conditions des examens.

Ils veulent réformer certaines structures. Ils savent, par exemple, fort bien que beaucoup d'échecs seraient évités si, au lieu d'être engagés en masse dans les couloirs rigides par où se continuent les orientations imposées dès l'enseignement secondaire, les étudiants étaient accueillis dans de multiples départements d'une même faculté, lesquels auraient entre eux des liaisons facilitant le passage de l'un à l'autre.

Ce que veulent enfin les étudiants, c'est la réalisation d'une démocratisation depuis longtemps promise. Ce ne sont pas seulement de simples élèves, ce sont des jeunes hommes dont le travail est essentiel au développement des progrès matériels et intellectuels de la nation.

Au système des bourses, d'ailleurs beaucoup trop parcimonieusement accordées, ils veulent substituer des allocations d'études.

Enfin, les étudiants veulent gérer eux-mêmes leurs affaires sociales. Ils n'ont jamais pardonné au gouvernement de les avoir privés de la modeste part qu'ils prenaient à l'administration de leurs œuvres.

Invoquera-t-on la situation financière ? Rien ne saurait davantage les irriter. Ils n'ignorent point, en effet, que la France, en ne consacrant à l'éducation nationale que 17 p. 100 de son budget est, de toutes les grandes nations, celle qui fait le moins d'efforts pour la formation de sa jeunesse scolaire et universitaire.

Certes, il est regrettable qu'une catégorie de Français en soit réduite à des mouvements de révolte ; mais, de toutes les personnes qui sont au courant, il n'y en a pas une qui ne reconnaisse le bien-fondé des revendications étudiantes. Elles portent toutes sur des avantages d'ordre matériel et d'ordre humain dont bénéficient la plupart de leurs collègues étrangers.

A ce moment encore se tiennent dans beaucoup de facultés des réunions d'étudiants ou d'étudiants et d'enseignants. Il en est déjà sorti un certain nombre de propositions dont la presse a donné connaissance.

Il n'y manque point, à la base, une conception générale, comme une sorte de charte de l'Université, dont les principes sont la contestation et la cogestion.

Il n'y manque pas non plus parfois une hardiesse qui va jusqu'au rejet de la cogestion et qui suggère l'autogestion et l'autonomie complète.

« Il ne s'agit pas, d'après la faculté des sciences d'Orsay, de juxtaposer aux structures existantes des structures à rôle plus ou moins consultatif, mais bien de remplacer ces structures par des organismes démocratiques placés à tous les niveaux des décisions et conçus d'une manière à détenir le pouvoir ».

Il n'y manque pas des propositions originales, mais qui ne sont pas encore assez précises, telles que celle de l'institution « d'universités populaires d'été » ou celle de la création, à Toulouse, de « départements interdisciplinaires ».

Il n'y manque pas des suggestions inattendues comme celle de la suppression du ministère de l'éducation nationale.

Il n'y manque pas des propositions pittoresques, telles que celle de la faculté des lettres de Brest qui consiste à demander qu'un étudiant puisse être appelé à exercer les fonctions de doyen. (Rires sur divers bancs.)

Il n'y manque pas non plus, fort heureusement, des suggestions conformes au bon sens, telles que celle des étudiants de Montpellier qui déclarent fort sagement qu'il faut organiser une réunion générale.

« Soutenus, disaient-ils, par une majorité consistante, ayant enfin quelque chose de raisonnable à présenter, les étudiants pourront obtenir ce que, raisonnablement, on pourra leur accorder. »

En même temps que l'ordre universitaire, l'ordre économique et social est à défendre. C'est à une tâche large et profonde que le Parlement sera appelé, pour faire disparaître les véritables causes, toutes les causes du désordre économique et social auquel nous avons assisté.

Que faut-il faire ? D'abord, réaliser les réformes si énergiquement et si souvent demandées, dont un nouveau refus ne tarderait pas à raviver les colères actuellement calmées : la colère des paysans, si vous ne leur accordez pas l'indexation des prix, seul remède efficace à la ruine dont ils sont menacés ; la colère des jeunes agriculteurs, si vous n'augmentez pas suffisamment l'indemnité de départ pour que leurs anciens leur cèdent leurs exploitations ; la colère des vieux, si vous ne volez pas la retraite à soixante ans ; la colère de tous les jeunes, si vous ne résolvez pas immédiatement le problème angoissant de l'emploi ; la colère des artisans qui, à cause de votre retard à examiner leurs justes revendications, seront incités à achever, par leur départ, la désertion des campagnes ; la colère des économiquement faibles si, de toute urgence, vous n'annulez pas les ordonnances relatives à la Sécurité sociale ; la colère

de tous les contribuables si vous n'instaurerez pas un système fiscal nouveau, celui de l'impôt unique sur les forces énergétiques ou tout autre, qui soit susceptible de faire disparaître les complications et d'alléger les charges insupportables des contributions actuelles.

Mesdames, messieurs, la crise sociale qui a éclaté en mai a révélé l'ampleur de l'inquiétude qui règne dans le monde du travail. L'indignation provoquée par les interventions policières de la nuit des barricades (*Protestations sur de nombreux bancs*) a simplement servi de détonateur. Mais comment douter de l'irritation des travailleurs quand on constate que, partout, sans appel des centrales syndicales, des mouvements se déclenchent à la base et se développent avec la plus grande rapidité ?

Insuffisance des salaires, incertitude de lendemains sur lesquels pèse la menace du chômage, caractère antidémocratique des ordonnances, tout contribuant à créer un climat propre à la révolte des classes laborieuses.

Mais, au-dessous des colères que j'ai énumérées et qui, après tout, proviennent de crises occasionnelles, au-dessous, également, des insuffisances de la rémunération d'un travail mal organisé, il faut enfoncer notre regard plus profondément dans les âmes des travailleurs. Nous y découvrons un mécontentement tel qu'il ne saurait être satisfait par des réformes, mais qu'il exigera une véritable rénovation sociale.

Ce mécontentement est basé : premièrement sur le spectacle qu'offre la société actuelle ; deuxièmement sur les aspirations nouvelles qui animent les cœurs.

A quels yeux en effet n'aurait pas dans sa lamentable réalité la crise économique et sociale actuelle ? Cette crise, s'il convient de la regarder en face avec la pleine liberté de notre esprit critique, s'il importe de ne la point grossir comme le font certains, ce serait une faute inexpiable que d'en nier la réalité, de n'en point mesurer l'importance.

Il y a des hommes de la plus grande compétence qui cherchent les moyens d'atténuer le mal ; mais l'obsession aveugle de la prospérité envisagée comme une fin en soi et non comme un moyen ; mais la précellence usurpée de l'argent ; mais le déséquilibre économique fatalement engendré par ces erreurs, mais les doctrines purement matérialistes pour qui comptent seuls les intérêts prochains au mépris des conseils éternels de l'esprit, mais les hésitations devant les humbles nécessités de l'action et surtout le désarroi intellectuel engendré par toutes ces forces amenant dans le pays où l'on était fier d'appeler un chat un chat, et tel ou tel un fripon, les plus déconcertantes confusions engageant à déguiser, sous des mots béniés, des réalités désagréables, troublant les notions limpides d'autorité, de vérité et de justice, provoquant le relâchement des disciplines indispensables : toutes ces causes, jointes à l'éternelle faiblesse de tout ce qui tient à l'homme, à l'inévitable usure de tout ce qui sort de ses débiles mains, à la difficulté permanente d'adapter au torrent tumultueux de la vie l'outillage des berges, ont peu à peu faussé, dévié et partiellement paralysé le système de nos institutions économiques.

D'où cela vient-il donc ? La science impersonnelle, suivant sa marche implacable, met chaque année aux mains de l'homme des outils nouveaux, des machines de plus en plus puissantes. Elle a raison. Elle accomplit sa mission : révéler à l'homme sa nature et lui donner les moyens de régner sur les choses et de les tourner à son usage.

Mais qui donc a été mis en possession de ces puissances ? C'est — pas toujours certes, mais trop souvent — cette catégorie d'hommes, auxquels je faisais allusion tout à l'heure, uniquement attentifs à l'argent, à la force, à la domination. Des esprits légers et superficiels dénoncent les machines et vilipendent contre elles. Non ! Les coupables, ce ne sont pas les machines, ce sont ceux qui ne s'en servent que pour leur intérêt personnel.

Les travailleurs sentent aujourd'hui pleinement la nécessité de rénover nos institutions économiques et sociales de manière à empêcher le gaspillage et la domination en haut, la misère et l'esclavage en bas.

Les étudiants s'étaient soulevés contre la structure et les méthodes de l'Université. Quand la contagion a gagné le monde du travail, les ouvriers se sont révoltés.

A quoi aspirent-ils ? On parle beaucoup de la participation. (*Exclamations sur de nombreux bancs.*) Ce mot, bien qu'il s'applique parfois à des projets fort hardis, n'évoque point la rénovation que les travailleurs — surtout les jeunes — attendent comme résultat de leur soulèvement.

« Participer » à une entreprise, cela laisse entendre que l'administration et la direction des usines resteraient ce qu'elles sont dans leurs méthodes et dans leur pouvoir de réalisation, si elles se contentaient d'incorporer, dans leur volume, un certain potentiel ouvrier. Ce ne serait là, en somme, qu'un léger

reconnue par le patronat dans les accords de Grenelle. Cela n'est point conforme à la thèse démocratique qui, tendant vers l'abolition, dans tous les domaines, de la notion de pouvoir absolu, veut qu'on réforme les structures de l'entreprise, pour que puisse s'établir une égalité complète dans la marche des organes et dans l'exercice du commandement entre le capital et le travail.

C'est alors seulement que pourra s'effectuer totalement l'émancipation intellectuelle et sociale des travailleurs.

Jusqu'à une époque relativement peu éloignée, l'homme n'était considéré que comme un élément de la production, comme une partie, en quelque sorte, de l'outillage ; la méthode Taylor n'avait rien changé à cette conception, elle faisait de l'ouvrier un instrument mécanique qui n'avait pas à réfléchir mais seulement à accélérer sans cesse ses cadences. Faisant fi de la psychologie ouvrière, ce système visait finalement à assurer la domination du capital par l'avalissement consenti du travailleur.

Mais à mesure que s'est développée chez eux la conscience de leur dignité d'homme, les ouvriers n'ont plus toléré cet asservissement ; ils n'ont pas voulu que l'on pensât pour eux et ils n'ont pas eu de peine à démontrer, non seulement que leur esclavage n'était pas tolérable, mais que la participation est favorable au développement de la production, que plus le travailleur se sent chez lui, se sent associé, dans l'entreprise, à une communauté vivante, plus l'effort est consenti, plus la coopération est efficace.

Mesdames, messieurs, permettez-moi de vous dire qu'en m'associant à tous ceux qui tendent leurs efforts vers la libération de la classe ouvrière, je continue à poursuivre l'idéal que, durant toute ma carrière politique, j'ai défendu à cette tribune.

Quel est-il ? Sauvegarder, développer la culture générale et en répandre les bienfaits dans les classes populaires.

Certes, il est indispensable, comme l'exigent notre bien-être à l'intérieur et notre compétition à l'extérieur, d'accroître nos capacités scientifiques, techniques, pragmatiques ; mais il faut aussi faire les plus grands efforts pour que la matérialité des choses, qui asservit, cède la première place à la valeur de l'esprit qui libère et qui fait retrouver à l'homme le sens de sa responsabilité avec celui de sa destination.

Qu'on ne nous parle plus d'une nouvelle civilisation ! La pensée française, qui est à la base de ce que nous sommes, intellectuellement et moralement, doit préparer, pour demain, un thème nouveau de la civilisation, non celui d'une civilisation stagnante, mais celui d'une civilisation moderne, qui, ainsi que l'a dit un grand philosophe, « progresse sans détruire, continue sans dévier, avance sans oublier ». Et la pensée française non seulement ne peut pas mourir, mais va se renforcer grâce à un nouvel élan émancipateur des travailleurs qui, se refusant à être des automates, résolus à être pleinement des hommes, auront un besoin de plus en plus pressant, une soif de plus en plus ardente de culture humaine.

Le Parlement ne saurait trop veiller à ce qu'une formation intellectuelle solide soit assurée aux jeunes gens et aux jeunes filles qui, dans un avenir que nous espérons rapproché, auront à travailler, dans toutes les sortes d'entreprises, non seulement avec leurs mains mais avec leur cerveau.

D'abord, tous et toutes, depuis le commencement jusqu'à la fin des études, devraient recevoir cet enseignement civique, qui était régulièrement donné autrefois et qui a peu à peu complètement disparu dans les établissements scolaires publics.

Certains auront fréquenté les lycées. La plupart sortiront des collèges et autres écoles de l'enseignement technique. Celui-ci manque encore énormément d'établissements, mais tel qu'il est organisé maintenant, disposant des mêmes maîtres littéraires que les établissements secondaires, l'enseignement technique est habilité à dispenser largement la culture générale. Si quelqu'un s'en plaignait et prétendait qu'il faut américaniser notre enseignement technique, je lui conseillerais de lire, dans les publications d'éducation qui paraissent aux États-Unis, le rapport des congrès pédagogiques :

« Nous nous apercevons, est-il dit dans l'un d'eux, que nous avons trop négligé la culture générale en Amérique du Nord, et que nous sommes en train de nous créer une nouvelle barbarie du confort, de l'efficacité et du business. »

Faites, mesdames, messieurs, que brille toujours du plus vif éclat, dans les classes laborieuses comme dans les autres, la lumière intellectuelle et morale que la France a été la première à faire jaillir et qu'elle doit continuer à faire jaillir sur toutes les nations du monde.

Pour cela, ce sont les efforts de tous qui sont nécessaires et non pas seulement ceux d'une majorité quelle qu'elle soit.

Il apparaît déjà à beaucoup qu'un trop immense vide s'est fait sur les bancs des gauches. Il est d'autant plus regrettable que ce n'est point par le jeu politique habituel qu'il s'est produit, mais parce qu'on a dressé devant les yeux des électeurs

érité. (Protestations sur de nombreux bancs.) Aveuglés par une terreur panique, beaucoup d'entre eux ne se sont pas rendu compte qu'on les trompait en leur dépeignant les députés sortants de gauche comme responsables des tragiques événements que nous avons vécus; comme si c'était la minorité parlementaire — et non la majorité — qui était responsable des fautes, des faiblesses, des déficiences, des attermolements qui, accumulés pendant les dix dernières années, avaient fini par faire éclater la patience de ceux qui en étaient victimes.

M. le Premier ministre avait eu parfaitement conscience de la gravité de la situation: (Sourires sur de nombreux bancs.) « Il se forme dans l'atmosphère, disait-il, un vent d'irritation »; ne sachant pas de quel côté ce vent soufflerait, il n'osait pas se prononcer pour la dissolution de l'Assemblée. « N'hésitez donc pas! », lui clama soudain le Jupiter olympien (Rires et exclamations sur divers bancs) dont les oracles sont sa loi. « J'ordonnerai au petit dieu Eole de diriger ses vents du bon côté; et si, la jeunesse étant devenue désobéissante, même dans l'Olympe, il n'en faisait rien, je déposerais mon tonnerre et je brandirais l'arme dont vous connaissez la sûreté et l'efficacité, le référendum! »

Il s'agissait d'un ordre. Il fut immédiatement exécuté, et c'est ainsi que le vent de l'irritation a soufflé sur la gauche au lieu de souffler sur la droite. (Rires sur de nombreux bancs.)

Je ne suis pas méchant, car j'aurais pu dire: « ... a soufflé sur les innocents au lieu de souffler sur les coupables. » (Nouveaux rires.)

Songez que de telles rafales peuvent se déchaîner demain sur ceux qu'elles épargnent aujourd'hui. Aussi, je suis persuadé que les thèses de la minorité seront écoutées avec attention et que ce sera l'Assemblée entière, avec tous ses groupements et toutes ses tendances, qui ouvrera pour ramener la France, après une prise qui n'aura été que passagère, sur la voie du progrès économique et sur celle du progrès social et humain qui l'a toujours placée au premier rang de toutes les grandes nations. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

— 6 —

#### ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

M. le président. L'ordre du jour appelle, conformément à l'article 9 du règlement, l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Cette élection a lieu par scrutin secret à la tribune: aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue est requise et au troisième tour la majorité relative suffit.

Le scrutin va se dérouler ainsi: chaque député monte à la tribune à l'appel de son nom et dépose, sous enveloppe, son bulletin dans l'urne placée sous la surveillance de l'un des secrétaires.

Des bulletins ont été imprimés au nom des candidats et sont à la disposition de nos collègues dans les salles voisines.

Le scrutin sera dépouillé par six scrutateurs titulaires et trois scrutateurs suppléants dont je vais tirer au sort le nom.

(Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.)

M. le président. Sont désignés:

Scrutateurs titulaires: MM. Berthelot, Deniau, Douzans, Jacson, Loxe, Mathieu.

Scrutateurs suppléants: MM. Christan Bonnet, Cormier, Santoni.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre B.)

M. le président. Le scrutin va être annoncé dans le Palais et sera ouvert dans cinq minutes.

M. le président. Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à seize heures quarante minutes.

Huissier, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel a lieu. — Le scrutin est ouvert à quinze heures cinquante-cinq minutes.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

J'invite MM. les scrutateurs qui ont été désignés au début de la séance à se rendre au 4<sup>e</sup> bureau pour procéder au dépouillement des bulletins qui vont y être portés.

Le résultat du scrutin sera proclamé ultérieurement.

La séance est suspendue pendant l'opération du dépouillement du scrutin.

(La séance, suspendue à seize heures quarante minutes, est reprise à dix-sept heures dix minutes.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée nationale:

Nombre de votants.....	472
Bulletins blancs ou nuls.....	10
Suffrages exprimés.....	462
Majorité absolue.....	232

Ont obtenu:

M. Jacques Chaban-Delmas..... 355 suffrages.  
(Applaudissements prolongés sur de nombreux bancs.)

M. Max Lejeune..... 71 suffrages.  
M. Robert Ballanger..... 34 suffrages.  
Autre suffrage..... 1

M. Chaban-Delmas ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, je le proclame président de l'Assemblée nationale et je l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.)

(M. Jacques Chaban-Delmas prend place au fauteuil présidentiel. — Applaudissements sur de nombreux bancs.)

#### PRESIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

M. le président. Mes chers collègues, mes premiers mots seront pour remercier notre doyen et le féliciter de l'heureux accomplissement de sa mission. C'est, je le souligne, la deuxième fois que l'occasion m'est donnée de le faire, avec déférence et sympathie.

Le vote que vous venez d'émettre est, avant tout, un vote politique. Il est la suite directe des scrutins du 23 et du 30 juin et c'est ainsi qu'il devra être étudié. Mais il comporte une part personnelle et, m'adressant à ceux et à celles qui viennent de me désigner, je tiens à dire avec conviction et, on le comprendra, avec émotion, combien je suis sensible à la fois à l'amitié, manifestée par beaucoup, et à la confiance, exprimée par tous.

Nous devons maintenant nous mettre au travail et je me réserve de formuler quelques remarques et observations lors de l'installation de notre bureau. Je traiterai du rôle et du fonctionnement de notre Assemblée, ce qui me conduira certainement à exposer comment, m'efforçant comme par le passé d'être le président de l'Assemblée nationale tout entière, je veillerai au respect des droits de tous les députés, qu'il s'agisse de ceux de la majorité ou de ceux de l'opposition.

Mais il n'y a pas que des droits; il y a aussi des devoirs et je serai probablement amené à en souligner certains. D'ores et déjà, je voudrais dire, à l'adresse de nos nouveaux collègues, que le premier devoir est, sans doute celui de l'assiduité.

Dès demain après-midi, la présence de tous sera requise pour procéder à l'élection de notre bureau. Samedi matin, nous tiendrons une séance de pure forme pour des enregistrements réglementaires. En revanche, mardi matin, il conviendra que chacun soit présent pour permettre à nos commissions de constituer à leur tour leurs bureaux.

Je réunirai le bureau de l'Assemblée nationale mardi à midi, la conférence des présidents à quatorze heures trente.

Ainsi, notre Assemblée aura consacré le minimum de temps à se constituer, à se mettre en état de fonctionnement, ce qui, j'en suis certain, vous paraîtra convenable.

Les élections sont passées et nous sommes réunis pour travailler. Je suis heureux d'exprimer ma certitude que votre volonté d'action répondra à la mienne.

Alors, ensemble, entrons donc dans l'heureux temps du travail. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

— 7 —

#### CONSTITUTION DES GROUPES

M. le président. Je rappelle qu'en application de l'article 19 du règlement les groupes doivent, pour se constituer officiellement, remettre à la présidence une déclaration politique signée de leurs membres, accompagnée de la liste de ces membres et des députés apparentés et du nom du président du groupe.

Ces documents doivent être remis à la présidence ce soir, avant 18 heures, et seront publiés au Journal officiel de demain.